

**Coupon à retourner au PROFESSEUR PRINCIPAL
pour le 30/09/2025 même si vous ne demandez
pas de dossier de demande de bourse**

Objet : Bourses de collège - rentrée scolaire 2025-2026

Dans le cadre de la campagne de bourse, qui se déroulera du 1er septembre au jeudi 16 d'octobre 2025, le décret n° 2024-306 du 3 avril 2024 introduit l'harmonisation des modalités d'attribution des bourses de collège et de lycée, ce qui se traduit par la suppression de la reconduction automatique de la bourse de lycée de la seconde à la terminale, ainsi, l'attribution devient annuelle, comme pour la bourse de collège.

Nous sommes tenus d'informer toutes les familles des dispositions concernant les demandes de bourses pour l'année scolaire.

Si votre enfant intègre un collège public à la rentrée 2025-2026 et **que vous n'avez pas consenti à l'étude automatique du droit à bourse à la rentrée 2024**, vous devez déposer une nouvelle demande de bourse via l'un des 3 dispositifs : le consentement à l'étude automatique du droit à bourse, les demandes via le téléservice ou une demande format papier (les demandes format papier et téléservice sont valables pour une année scolaire et doivent être renouvelées à chaque rentrée).

Ces bourses peuvent vous aider à faire face aux frais de pension, demi-pension et de scolarité de vos enfants.



Afin de pouvoir remettre des dossiers aux familles concernées par une demande de bourse, veuillez nous faire parvenir le coupon ci-dessous dûment complété.

La date limite de dépôt d'une demande de bourse est fixée nationalement au **16 octobre 2025**, veuillez à compléter le dossier dès le mois de septembre. Le simulateur de bourse collège permet de déterminer si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2025. Il vous permet d'estimer le montant de la bourse pour chaque enfant scolarisé au collège.

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>

Année scolaire 2025-2026

M. et/ou Mme , parent(s) de l'élève

NOM : Prénom : en classe de :

Certifie(nt)

- ☐ avoir pris connaissance du courrier et **confirme avoir donné son consentement** dans le cadre des demandes de bourse automatisées (télé-inscription ou inscription format papier).
- ☐ avoir pris connaissance du courrier et **confirme avoir effectué une demande en ligne (téléservice)**
- ☐ avoir pris connaissance du courrier et **DEMANDE(NT) UN DOSSIER DE BOURSE PAPIER**
- ☐ avoir pris connaissance du courrier et **NE DEMANDE(NT) PAS DE DOSSIER DE BOURSE.**

Et avoir pris note de la date limite de dépôt de la demande de bourse, fixée au **16 octobre 2025**.

A , le